

INFORMATION

Volet « Sensibilisation du public » de l'Initiative de lutte contre le tabagisme

Introduction

Incidence du tabagisme au Canada

On compte 6,7 millions de fumeurs au Canada. En 1996. le fumeur canadien fumait en moyenne 18 cigarettes par jour. Bien que la proportion des fumeurs soit tombée de 45 % en 1966 à 29 % en 1996, il existe certaines tendances inquiétantes, telles que l'augmentation de la proportion de fumeurs chez les adolescents (15 à 19 ans), passée de 21 % en 1990 à 29 % en 1996. Le groupe d'âge des 15 à 19 ans est le seul où la proportion était plus forte du côté féminin (31 % chez les filles contre 27 % chez les garçons). En outre, près de la moitié des enfants canadiens vivent avec au moins une personne qui fume. Les problèmes associés au tabagisme n'affectent pas uniquement les fumeurs; les décès attribuables à la fumée secondaire sont plus nombreux que les décès reliés à toutes les autres substances réglementées qui sont dangereuses pour l'environnement.

Façons de prévenir l'usage du tabac et d'amener à y renoncer

Les fumeurs trouvent qu'il est difficile de renoncer à leur habitude. Il faut en moyenne huit essais, souvent répartis sur une période de plusieurs années, pour cesser de fumer. Nous savons qu'il faut une approche à plusieurs facettes pour dissuader les gens de commencer à fumer ou les encourager à cesser de le faire. Puisque 90 % des fumeurs commencent à fumer avant l'âge de 18 ans, les jeunes sont une cible importante. Il faut sensibiliser davantage les personnes qui fument et les fumeurs potentiels aux répercussions du tabagisme sur leur santé et celle des personnes de leur entourage. L'usage du tabac ne devrait plus être considéré comme un comportement social normal, et on devrait aider ceux qui

désirent cesser de fumer. Cela se fait au moyen de diverses initiatives, dont la sensibilisation du public, les programmes communautaires et la publicité.

Approche canadienne

L'approche adoptée par le Canada dans la lutte contre le tabagisme se compose de divers éléments dans lesquels interviennent des organismes non gouvernementaux (ONG), le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les administrations municipales. Elle a pour objet d'atteindre, de diverses manières, un grand nombre de personnes. La recherche, les communications, la formation et le développement communautaire sont tous des éléments importants de la stratégie canadienne de lutte contre le tabagisme.

Le gouvernement fédéral a concentré son attention sur la recherche, la législation, les communications et la sensibilisation du public. Les résultats des recherches sur le comportement et des études de marché effectuées pour le compte du gouvernement fédéral aident celui-ci à concevoir des campagnes dans les médias et des programmes de formation pour les professionnels de la santé et les organismes communautaires. Les recherches appuient également les initiatives axées sur le renoncement au tabagisme. Les recherches ont démontré que chez les jeunes, les interventions par les groupes pairs sont efficaces. Les taxes et l'application de la loi sont aussi des éléments importants de l'approche fédérale.

Entre 1994 et 1997, le gouvernement fédéral a géré une stratégie globale de lutte contre le tabagisme, la Stratégie de réduction de la demande de tabac (SRDT).



Au cours de cette période de trois ans, il a investi 104 millions de dollars dans 234 projets communautaires, 4 campagnes médiatiques et 146 projets d'éducation et de sensibilisation du public. Il a aussi mis en vigueur, en février 1994, la *Loi sur la vente du tabac aux jeunes*, laquelle interdisait de vendre des produits du tabac aux Canadiens de moins de 18 ans. La *Loi sur le tabac*, qui remplaçait la *Loi sur la vente du tabac aux jeunes* et la *Loi réglementant les produits du tabac*, a été adoptée en avril 1997.

Initiative de lutte contre le tabagisme

La réduction du nombre de fumeurs au Canada a été identifiée comme un résultat à long terme de *l'Initiative de lutte contre le tabagisme (ILT)*. Par le truchement de cette initiative, le gouvernement fédéral a attribué 100 millions de dollars pour une période de cinq ans, qui a commencé en 1997-1998, pour la loi et les règlements, l'application de la loi, la recherche et la sensibilisation du public. Chacun de ces volets complète et renforce les autres.

Volet « Sensibilisation du public » de l'ILT

Le volet « Sensibilisation du public » de l'ILT (50 millions de dollars sur cinq ans) vise à réduire l'usage du tabac parmi les Canadiens, en particulier chez les jeunes. L'ILT repose sur un certain nombre de principes. Les principes directeurs de L'ILT sont : la consultation des provinces, des territoires et des organismes non gouvernementaux au sujet de sa conception et de sa mise en oeuvre; recherche de partenariats avec des professionnels, des organismes non gouvernementaux et des ministères fédéraux, provinciaux ou territoriaux qui s'intéressent principalement aux enfants et aux jeunes.

Le volet « Sensibilisation du public » comporte trois grands objectifs, qui ont été élaborés en consultation avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et avec les organismes non gouvernementaux :

 réduire les maladies et les décès associés au tabagisme grâce à des initiatives de prévention, de

- protection et de renoncement au tabac et faire connaître aux groupes canadiens ou internationaux qui s'occupent de santé les initiatives mises au point dans ces domaines;
- garantir l'existence d'un réseau national fort, coordonné et efficace d'organismes communautaires, d'organismes de santé et d'organismes de jeunes qui s'efforcent de réduire l'usage du tabac:
- sensibiliser davantage le public aux tactiques utilisées par l'industrie du tabac pour vendre ses produits, contrer les images positives associées à l'usage du tabac, et rendre les gens plus conscients des risques liés à l'usage du tabac.

Projets de l'ILT pour 1999

- Le gouvernement du Canada continuera à parrainer des recherches sur l'usage du tabac et sur les méthodes efficaces pour encourager les gens à abandonner cet usage. De plus, il examinera diverses manières d'évaluer le marketing des produits du tabac.
- Nous recourrons à une vaste gamme de moyens de communication, depuis la publicité jusqu'aux sites Web. Nous avons examiné les exemples d'autres gouvernements (Californie, Massachusetts et Floride) qui ont élaboré et mis en oeuvre des programmes détaillés pour réduire l'usage du tabac et nous appliquerons certaines de leurs initiatives fructueuses, dont l'utilisation de leurs messages publicitaires au Canada le cas échéant.
- Le gouvernement évaluera aussi des modèles pour appuyer le renoncement au tabac, en concentrant ses efforts sur le renoncement au tabac par les jeunes, notamment sur le programme « Une vie 100 fumer » (www.vie100fumer.com) et sur l'usage du tabac par les mères.

- Un comité consultatif de jeunes sera constitué afin de faire participer des jeunes à l'élaboration de programmes et de politiques de Santé Canada pour lutter contre le tabagisme, pour conseiller le gouvernement sur les questions se rapportant aux jeunes et à l'usage du tabac ainsi que pour créer, pour les jeunes et les organismes de jeunes, des occasions d'établir des réseaux.
- > Comprendre ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas ainsi que les besoins propres de groupes particuliers fera partie d'un projet de l'ILT axé sur l'élaboration de pratiques exemplaires et le développement des connaissances. Il existe de nombreux exemples canadiens ou étrangers de politiques, de programmes, de projets et de stratégies de lutte contre le tabagisme. Beaucoup ont été évalués pour ce qui est de leur influence sur la décision de fumer ou de ne pas fumer. C'est à notre avantage de saisir les occasions qui existent pour nous assurer que ces pratiques exemplaires sont communiquées entre les organismes nationaux, régionaux ou communautaires. Nous développerons et partagerons les processus pour identifier les pratiques exemplaires.
- On travaille actuellement à améliorer la formation et la diffusion de l'information, ce qui facilitera l'élargissement du réseau de Canadiens qui participent à la lutte contre le tabagisme.

- Un programme d'apprentissage à l'intention des filles de 10 à 15 ans cherchera principalement à faire acquérir un style de vie sain et actif comme moyen d'appuyer la prévention de l'usage du tabac et le renoncement à cette pratique.
- Nous savons que les fumeurs ont de meilleures chances de cesser de fumer s'ils bénéficient d'un soutien. Nous travaillerons donc avec des partenaires professionnels du milieu de la santé pour mettre au point des moyens de conseiller et d'aider les fumeurs qui essaient de renoncer à leur habitude.
- Le centre de documentation sur le tabagisme identifie, recueille, organise et diffuse les renseignements dont les personnes, les organismes, les communautés et les gouvernements ont besoin pour la mise en oeuvre des programmes de réduction de l'usage du tabac.
- Nous nous efforcerons principalement de sensibiliser davantage le public au fait que la vente de cigarettes à des personnes de moins de 18 ans est illégale.

Pour de plus amples renseignements, consulter notre site Internet à www.hc-sc.gc.ca/hppb/reduction-tabagisme